

Justificatif généré le 29/03/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 29/03/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine (92)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/730928
N° d'annonce : 730928

L'IMMOBILIERE DES VICTOIRES

SAS au capital de 5.000 €

Siège social : 9/11 rue du Débarcadère 92700 COLOMBES

350 339 453 R.C.S. Nanterre

Le 20/03/24, la SAS FONCIA SEINE OUEST, au capital de 119 298, 88 €, sise à COLOMBES (92700) – 9/11 rue du Débarcadère, 433 596 103 R.C.S. NANTERRE, en sa qualité d'Associée unique de la SAS L'IMMOBILIERE DES VICTOIRES, a décidé la dissolution anticipée de cette dernière.

Une déclaration sera déposée au greffe du TC de NANTERRE.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 al. 3 du Code Civil et de l'article 8 al. 2 du décret n° 78-704 du 13 juillet 1978, les créanciers de la SAS L'IMMOBILIERE DES VICTOIRES peuvent former opposition à la dissolution devant le TC de NANTERRE, et ce dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeRnGyDfD

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeRnGyDfD>

